**SPEECH OF THE CHRC CHAIRPERSON**

**BUEA**

**9 August 2024**

**Barrister, Lord Mayor of Buea Council,**

**Administrative authorities,**

**Respected Traditional Rulers,**

**Distinguished Guests,**

**Dear Elites of the all the indigenous Communities here represented,**

**Dear representatives of Civil society organizations,**

**Dear indigenous Brothers and Sisters,**

**Dear Young people,**

**Ladies and Gentlemen, all protocol duly observed,**

Je vous sais gré de m’accorder l’honneur de prendre la parole ici à Buéa, ville chargée d’histoire, dans le cadre des célébrations organisées au mois d’août 2024, mois internationalement institué comme *le mois des peuples autochtones*. Plus spécifiquement, à l’occasion de la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones, 30 ans après son institution par l’organisation des Nations Unies en 1994, au milieu des chefs traditionnels, des élites, des femmes, des jeunes et des groupes culturels du Fako dans le Sud-Ouest et d’ailleurs.

Ainsi que nous avons eu l’occasion de l’indiquer ici et là, la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones est une grande activité de promotion des Droits de l’homme qui constitue l’un des trois mandats de la Commission des Droits de l’homme du Cameroun, à côté de la protection des Droits de l’homme et de la prévention de la torture. Aux termes de l’alinéa 2 de l’article 1 de la loi du 19 juillet 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la CDHC, « [l]*a Commission des Droits de l'Homme du Cameroun est une institution indépendante de consultation, d'observation, d'évaluation, de dialogue, de conciliation et de concertation en matière de promotion et de protection des droits de l'homme*. »

Oui, vous avez bien entendu, la CDHC est une institution de dialogue, de concertation et de conciliation. Je peux donc reprendre l’expression du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l’homme, Volker TÜRK qui vient d’achever une visite officielle au Cameroun les 6 et 7 août 2024. Pendant l’audience que je lui ai accordée mardi dernier et au cours de la conférence qu’il a donnée à l’Institut des relations internationales du Cameroun, le chef des Droits de l’homme au niveau mondial a en effet itérativement recommandé d’« *utiliser les Droits humains pour résoudre les problèmes* ».

Pour illustrer son propos, il a notamment souligné que « *le droit à la paix, le droit à un niveau de vie suffisant, la non-discrimination et la protection des couches vulnérables* [telles que les populations autochtones] *sont des facteurs de paix* ». En ma qualité de président de la Commission des Droits de l’homme du Cameroun suis donc un ami de la paix. Que dis-je ? Je suis un homme de paix. Je suis porteur des quatre P « Paix, Prospérité, Plein-emploi, Progrès ».

Le message que je porte aux populations autochtones Bakweri, Bamboko, Isubu, Balong, Wovia, de Mongo et à tous ceux qui résident dans lette magnifique Région, avec la grâce de **l’ÉTERNEL, le TOUT-PUISSANT qui fait, ordonne et dispose, qui dit et la chose s’accomplit** est que

le Sud-Ouest est une terre de paix.

Sud-Ouest, vit ta paix. Savoure les délices de la paix.

Ne laisse personne te la voler, te l’arracher.

Possède ta paix, règne dans la paix, toi et tous tes fils.

Soit un modèle de paix oùchacun s’adonne aux occupations propres à l’honnête homme.

Et triomphe dans la paix sur les prairies de tes ancêtres et de ta progéniture.

La paix est souvent synonyme de concorde. La concorde entre toutes les composantes des populations du Sud-Ouest, la concorde entre les autorités administratives et les autorités traditionnelles, la concorde entre les générations, c’est-à-dire entre les jeunes et les moins jeunes.

Y a-t-il des jeunes dans cette salle ? Jusqu’à 30 ans, les jeunes du Sud-Ouest, levez-vous ! Chefs, ce sont vos enfants. Ils ont besoin de vous, vous avez besoin d’eux. Tenez la main de la jeunesse comme le fait Son Excellence, monsieur Paul BIYA, chef de l’Etat. Dans son discours à la jeunesse le 10 février 2018, il a invité les jeunes à « [p]*articiper activement à notre grand projet qui vise à accéder à l’émergence à l’horizon 2035* ». Et il a insisté : « [s]*oyez à la hauteur de l’enjeu, en disposant de compétences et de l’expérience requises*. »

Comme le développement, les Droits de l’homme et des peuples sont l’affaire de tous. Je ne saurais donc trop demander aux uns et aux autres de renoncer à tout esprit de confrontation et de faire constamment preuve d’ouverture, car la promesse universelle des Droits de l’homme et de l’Etat de droit se réalise dans la paix et avec un dialogue constructif, facteurs de confiance, de relations saines, positives et fructueuses.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué, d’une manière ou d’une autre au succès de la célébration de cette journée internationale des peuples autochtones qui tire à sa fin.